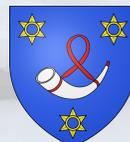


L'ÉCHO DE

# Villefort

**BULLETIN MUNICIPAL N°8**

Mairie de Villefort



**2021**



MAIRIE



# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>page 4</b>
<b>VIE CULTURELLE</b>	<b>page 6</b>
<b>LES ASSOCIATIONS</b>	<b>page 9</b>
<b>TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS</b>	<b>page 17</b>
<b>ÉCOLE</b>	<b>page 19</b>
<b>COLLÈGE</b>	<b>page 22</b>
<b>SOCIAL</b>	<b>page 24</b>
<b>ANIMATIONS ET FESTIVITÉS</b>	<b>page 26</b>
<b>COMMÉMORATIONS / DÉCORATIONS</b>	<b>page 31</b>
<b>ACTUALITÉS MAIRIE</b>	<b>page 34</b>
<b>ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES</b>	<b>page 36</b>
<b>INFORMATIONS VILLAGE</b>	<b>page 38</b>
<b>ACTUALITÉS "À LA UNE"</b>	<b>page 41</b>
<b>PHOTOS INSOLITES</b>	<b>page 45</b>
<b>INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES</b>	<b>page 46</b>
<b>CALENDRIER 2021</b>	<b>page 47</b>

## LE MOT DU MAIRE



Villefortaises, Villefortais, Chers Administrés,

Les mois passent, les difficultés perdurent dans cette situation de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, qui bouleverse en profondeur nos habitudes et notre mode de vie.

Viennent s'ajouter à ce contexte déjà difficile, les risques d'attentats dont notre pays fait l'objet depuis des années et qui rend cette période particulièrement anxiogène.

Depuis l'apparition du coronavirus début 2020, l'ensemble des Villefortais a respecté les gestes barrières et les mesures préconisées par les autorités sanitaires et gouvernementales, mesures pénibles et très contraignantes, mais ô combien nécessaires.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre comportement dans l'ensemble exemplaire.

Je tiens également à remercier le personnel enseignant qui assure l'éducation de nos enfants dans les conditions que l'on connaît avec la mise en place d'un protocole strict.

Durant le confinement, j'ai accepté la proposition de laisser notre école ouverte, en collaboration avec la Directrice Sylvie Rabier, nous avons mis en place un accueil pour les enfants de soignants du secteur de Villefort. Ce sont quelques 11 enfants qui ont pu bénéficier du soutien et du dévouement des enseignants, des agents municipaux et des bénévoles auxquels j'adresse mes sincères remerciements. Les services communaux, administratifs, techniques, et les agents du scolaire ont continué à assurer leurs missions quotidiennes du service public.

Malgré la mise en place retardée du conseil municipal, les élus se sont mobilisés pendant le pic de la crise sanitaire, en assurant des contacts téléphoniques réguliers et en apportant une aide aux personnes vulnérables et isolées. Ils ont organisé les commandes et les livraisons à domicile des produits de première nécessité ainsi que la distribution de masques gratuits.

Les élus ont prouvé à cette occasion leur détermination pour œuvrer dans l'intérêt des Villefortais.

Un grand merci aux douze couturières bénévoles qui ont proposé leurs services pour la confection de plus de mille masques pour les administrés.

Je profite également de cet édit, pour rendre un hommage aux deux médecins, aux infirmiers, aux pompiers, à tout le personnel de l'EHPAD qui sont en première ligne pour leur dévouement, leur disponibilité et pour leurs conditions de travail rendues très difficiles pendant cette période particulière.

Un fait positif est à signaler pour cette année 2020 que l'on peut qualifier d'inédite et de fortement perturbée, Villefort et son bassin de vie ont bénéficié d'une affluence touristique exceptionnelle de l'avis des professionnels. Souhaitons qu'il en soit de même pour les années à venir.

Je pense aux acteurs économiques et culturels, qui ont été contraints de cesser leurs activités, subissant du coup des pertes financières, ce qui les rend inquiets pour les "fins de mois" et l'avenir de leur entreprise.

Toutes les festivités ont dû être annulées, les associations sont restées en sommeil depuis le mois de mars dernier ; je les encourage à reprendre leurs activités dès que la situation sanitaire le permettra.

Depuis notre mise en place, de nombreux projets sont en cours de lancement, la nouvelle équipe municipale s'affaire au quotidien à la constitution des différents dossiers.

Le printemps 2021 va voir se terminer les travaux de la place de la Communauté de Communes et ceux de l'immeuble de la gare qui va abriter le tri postal, le local des associations, des garages et un appartement social.

Concernant les projets à venir, je vous invite à en prendre connaissance dans les pages qui suivent.

Nous devons, tous ensemble, montrer nos capacités de solidarité pour traverser cette année 2021 qui débute.

L'arrivée du vaccin et des différentes campagnes de vaccination mises en place par tous les pays concernés devrait améliorer significativement la situation sanitaire mondiale, et à terme éradiquer cette pandémie.

Gardons l'espoir et continuons à respecter les consignes comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Avant de conclure, j'ai une pensée particulière et très émue pour Michel BALDIT qui nous a quittés au mois de juin dernier, il était mon ami, et il était également pour moi un fidèle adjoint chargé de dossiers importants au sein de notre assemblée délibérante.

Je vous invite à faire preuve d'optimisme et de résilience pour les mois à venir, et vous souhaite la santé et le meilleur pour cette année 2021.

---

*Alain LAFONT*  
*Maire de Villefort*

# VIE CULTURELLE

## L'ARDEC

### LES PROJETS DE L'ARDEC



Lors de son Assemblée Générale du 24 septembre, l'ARDEC a réélu son Président Jean-Louis MAURIN, a fait le bilan de ses activités passées et présenté les projets à venir.

Durant l'année écoulée, le drapeau des anciens combattants de 1914-1918 a été restauré (de nouvelles plaques mémorielles des communes de Villefort et Pourcharesses seront installées dans le hall de la mairie de Villefort), restauration de la Croix de Bayard et qui devrait être mise en place au printemps 2021.

À venir, la restauration de la Croix de Mission du chemin des Fangouses et de celle face au collège, et le report des manifestations et commémorations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la ligne des Cévennes, prévues à ce jour du 10 au 15 août 2021 : randonnées pédestres, randonnée cyclo, concours de pétanque et feu d'artifice sur le Lac sont pour l'instant programmés.

Face à leur succès, les sorties ferro-rando seront renouvelées, sous la responsabilité de Valéry HUGON.

*Pour plus d'infos, vous pouvez contacter J-Louis Maurin au 06 74 36 87 57.*

### LE CÉVENOL A 150 ANS !

En attendant les festivités qui ont été reportées à l'année prochaine en raison de la crise sanitaire, le 18 août, une dizaine de cyclotouristes (du club MONT LOZÈRE VÉLO) est partie de Langeac pour arriver jusqu'en gare de Villefort. Ils y ont retrouvé la trentaine de randonneurs (BALADES FERROVIAIRES EN CAUSSE ET CÉVENNES) partis eux de la gare de Génolhac.

C'est donc tous ensemble qu'ils se sont retrouvés à la gare de Villefort pour une petite cérémonie d'anniversaire en présence d'Alain LAFONT (maire de Villefort), de René CAUSSE (maire de Pourcharesses), de Jean-Luc GIBELIN (vice-président en charge des transports de la Région Occitanie), et de quelques bénévoles de l'ARDEC, autour d'une fougasse géante réalisée par la Boulangerie ROUX.



## LA FORGE DU CHARRON

Le bilan global du Ciné-théâtre La Forge pour la saison 2019/2020 est difficile à établir compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire du printemps 2020. Pendant toute la période d'ouverture nous avons une nouvelle fois remarqué un attachement de la population au lieu et une envie de soutenir cette programmation en milieu rural, mi-mars la hausse de fréquentation était de 15%.

10 spectacles variés étaient programmés. 7 ont pu avoir lieu et 3 reportés.

Un spectacle jeune public « Dans l'Ombre de Peter Pan », du théâtre plus classique « Antigone », et fin juin en partenariat avec les foyers ruraux de Pourcharesses Villefort et de Pied de Borne du slam avec « Paroles singulières » de Clotilde de Brito....

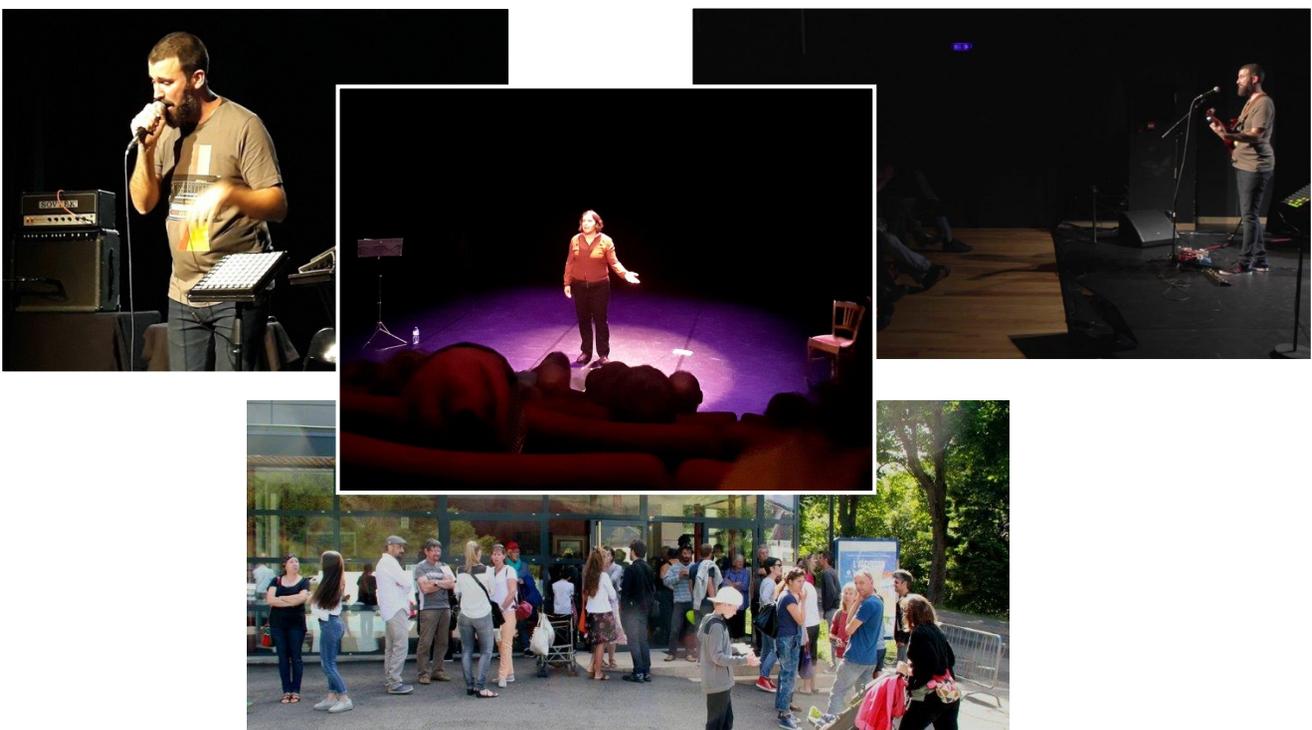
Deux autres spectacles en partenariat avec les Scènes Croisées de Lozère : l'Orchestre National de Montpellier, « Le Céleste » (théâtre opéra chanté), et en février avec Paloma Nîmes (Scène de Musique Actuelle) nous avons accueilli Sapritch « T'as vu ce que tu écoutes ! ».

La fréquentation moyenne est en augmentation avec 70 personnes. Le public pour le spectacle vivant est fidèle, les retours positifs et demandeur d'une programmation variée.

Pour le cinéma avec 18 films projetés, 59 personnes en moyenne, la saison 2019/2020 écourtée est un encouragement pour la suite.

Il y a 4 ans, ouvrir et faire vivre une salle culturelle dans une zone rurale et isolée telle que le canton de Villefort semblait être un challenge particulièrement ambitieux. Aujourd'hui, avec une fréquentation régulière supérieure à 2200 passages annuels pour un bassin de population d'environ 2500 habitants, et un nombre d'événements programmés qui est en constante augmentation, certains des objectifs fixés ont d'ores et déjà été remplis. Voilà autant de signes encourageants dans la poursuite de cette mission, accomplie dans le but de donner accès à tous à cette richesse qu'est la culture et sa force créatrice.

*La Forge du Charron – 33 rue de la Gare – 48800 Villefort – 04 66 46 18 50*

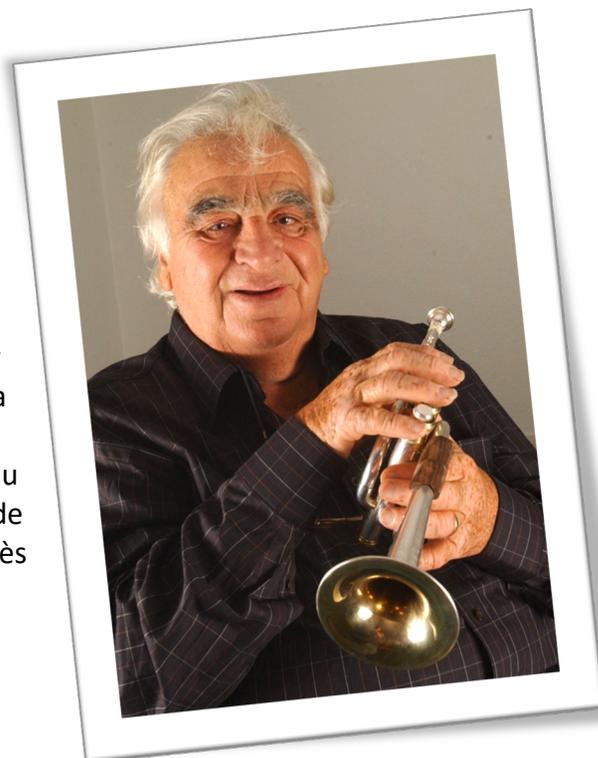


## MAESTRO

### PAS DE BALADE CÉVENOLE POUR MAURICE ANDRÉ CETTE ANNÉE

Face à la situation sanitaire, l'association MAESTRO a décidé de reporter la programmation de La Balade Cévenole à juillet 2021. Ce sont 7 concerts et 1 pièce de théâtre qui ont été annulés pour cause de crise sanitaire. Toutefois, l'association ne désespère pas de pouvoir organiser 1 ou 2 concerts pendant la période de Noël, si la situation le permet.

L'aide reçue du Département et du canton de St Etienne du Valdonnez sera mise au profit de l'EHPAD et la crèche de Villefort, avec l'organisation d'une après-midi récréative dès que la situation sanitaire le permettra.



# LES ASSOCIATIONS

## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VILLEFORT

Le contexte sanitaire de l'année 2020 n'aura pas permis aux Pompiers de réaliser les événements prévus, hormis le loto du mois de Janvier... mais ce n'est que partie remise !

En effet, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de Lozère aura lieu le samedi 19 juin 2021 à Villefort, et le bal du 14 juillet ainsi que le Festi'Lac seront de retour l'année prochaine... si le contexte sanitaire le permet.

Le 14 juillet cette année s'est fait sans bal, mais avec le traditionnel défilé motorisé, et les Pompiers remercient chaleureusement les applaudissements et la reconnaissance qui leur ont été témoignés à cette occasion.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Villefort vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.



## LES PAPILLONS - EHPAD

L'association LES PAPILLONS, créée pour améliorer le quotidien de tous les résidents de l'EHPAD, a fêté cette année ses 17 ans. Ce n'est pas moins d'une trentaine d'activités adaptées aux diverses pathologies qui leur sont proposées.

Jusqu'au début du mois de mars 2020, tout s'est déroulé parfaitement : échanges avec la micro-crèche, venue d'artistes de variétés, du zoothérapeute, de la musicothérapeute, du maître Qi Gong, bal musette, ateliers de cuisine thérapeutique, ...

Les résidents ont apprécié les séances mensuelles de cinéma avec M. Jean-Paul BEYRAND, conseiller municipal, qui leur a fait profiter de son matériel vidéo et de sa vidéothèque.

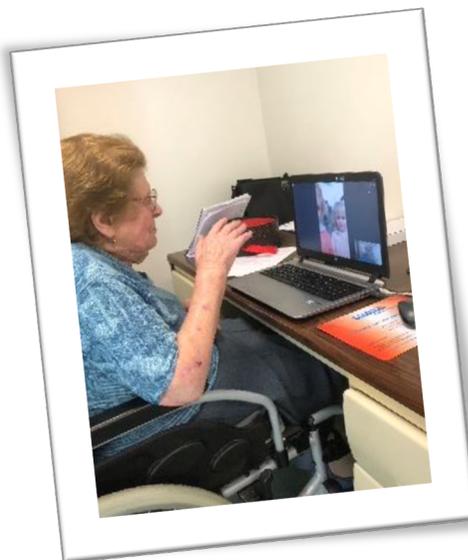
Mais dès le 9 mars et l'arrivée de la COVID-19, des mesures essentielles ont dû être prises pour protéger nos aînés. Leur quotidien n'est plus le même depuis que la ceinture sanitaire s'est instaurée.

En effet, plus aucune sortie pour les résidents, sauf pour des soins, et plus aucun intervenant extérieur ne peut se rendre dans la structure, sauf le kinésithérapeute et la pédicure. Les visites des familles sont maintenues, amis avec un protocole en adéquation avec les risques. Les activités, qui permettaient de conserver un lien social, sont en sommeil. Par contre, de nouvelles activités, adaptées au contexte sanitaire, sont proposées. C'est ainsi que la chorale "*Lou Cantaires pebre e sal*" a répété pour son spectacle de Noël, dont les résidents seront les acteurs et artistes, le traditionnel spectacle de Noël ne pouvant pas avoir lieu.

L'association et tous les résidents tiennent à remercier tous les élèves de l'école de Villefort pour leur gentillesse : ils ont envoyé de jolis dessins en attendant de pouvoir revenir les voir.



*Les crêpes de la Chandeleur avec les collégiens*



*Une résidente en visio-conférence avec sa famille*

## LA PÉTANQUE VILLEFORTAISE

Après le loto annuel, qui fut un grand succès grâce au partenariat avec les commerçants du canton et la participation de la population toujours fidèle, l'association a pu se réunir autour d'un tripoux en février.

Malheureusement le COVID a fait son apparition en mars et notre concours de pétanque suivi d'un repas moules-frites est resté en suspend ainsi que toutes les compétitions.



*Coupe de Lozère des clubs*

Les beaux jours étant de retour et sous l'égide de la Fédération Française de Jeux Provençal et de notre Comité Départemental CD 48, nous avons pu le samedi 11 juillet 2020 tenir notre premier concours à St André Capcèze avec 41 équipes en doublettes. Le samedi 13 juillet 2020 à Villefort avec 23 équipes en doublettes, le dimanche 18 juillet 2020 avec le Challenge "Lolo BIE" 72 équipes.

Sur les 5 vendredis soir de juillet et août nous avons accueilli 157 équipes en doublettes : un très bel été.

Nous avons eu 2 équipes de 10 joueurs engagés dans "La Coupe de Lozère des Clubs" et qui sont allés en quart et en 8ème de finale.



*Nocturne des vendredis d'été*



*Journée découverte École de pétanque*

En septembre nous avons ouvert l'École de Pétanque, qui compte à ce jour 19 licenciés de 9 à 17 ans, que nous envisageons d'amener vers les Championnats de Lozère pour les disciplines suivantes : Tir de précision Masculin et Féminin, Triplettes Jeunes, Doublettes Jeunes et Tête à Tête. L'encadrement est fait par des licenciés diplômés au PS1 (premier secours) et de la formation Initiateur de FFJP : JALOUS Loïc, MILETIC Frédéric, RAMBERT Benjamin, ROUX Alexandre et WAGNER Cyril. Ils sont également aidés par des licenciés.

Puis est venu le mois d'octobre : le Président M. José VAZQUEZ, après avoir œuvré plus de 20 ans pour l'association, a pris sa retraite bien méritée (encore bravo et merci JO).

Il a laissé la place à un nouveau bureau qui est le suivant :

Président : M Patrick JALOUS

Secrétaire : M JALOUS Loïc

Trésorière : Mme Isabelle JALOUS BIE

Vice-Présidente : Mme Isabelle WAGNER

Vice-Secrétaire : M Cyril WAGNER

Vice-trésorier : M Benjamin RAMBERT

*Vous voulez nous rejoindre ? Contactez-nous par mail ([isajalous@gmail.com](mailto:isajalous@gmail.com)) ou téléphone 0670645085*

## LE FOYER RURAL DE POURCHARESSES-VILLEFORT

Malgré cette année très difficile, l'année 2020 du Foyer Rural fut bien remplie :

- Stages et journées d'animations pour les enfants pendant les vacances scolaires (cirque, stages de plein air, activités de pleine nature, ...)
- Activités régulières pour les adultes (yoga, pilates, théâtre d'impro)
- Cycles "informatique" et "bien être" pour les seniors, spectacles à La Forge, Contes et rencontres, Bal Folk.
- Un site internet a vu le jour : <https://foyerruraldepourcharessesvillefort.foyersruraux.org/>

Malheureusement, certains spectacles et animations ont dû être annulés, et toutes les activités régulières sont actuellement en pause. Mais restons positifs : de nombreux projets sont en création pour l'année à venir : un rucher école, un club ado, un cycle d'ateliers mémoire, des activités physiques adaptées, ... Le programme de l'année 2021 sera riche et pour tous les goûts !

Pour les jeunes, le Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort a proposé :

- Un stage théâtre pour les 10-17 ans : 5 jours au mois d'août au théâtre de l'Arentelle à St Flour de Mercoire, avec Grandeur Nature et l'Association l'Hermine de Rien
- Un stage d'activités de pleine nature pour les 6-17 ans : 7 jours pendant les vacances d'été avec Grandeur Nature
- Des journées d'activités de plein air avec Grandeur Nature pendant les vacances d'été, en partenariat avec les Foyers Ruraux de Prévenchères et de la Borne
- 2 stages de cirque pour les 6-14 ans : 5 jours pendant les vacances scolaires des février et d'automne, avec la Compagnie du Bout du Banc
- Des rencontres intercommunales avec des jeunes du territoire de la communauté de communes Mont-Lozère, pour les 11-17 ans : 2 journées d'activités sportives et d'animations (via corda sur le Chassezac, paddle sur le lac de Villefort, laser game à Langlade).

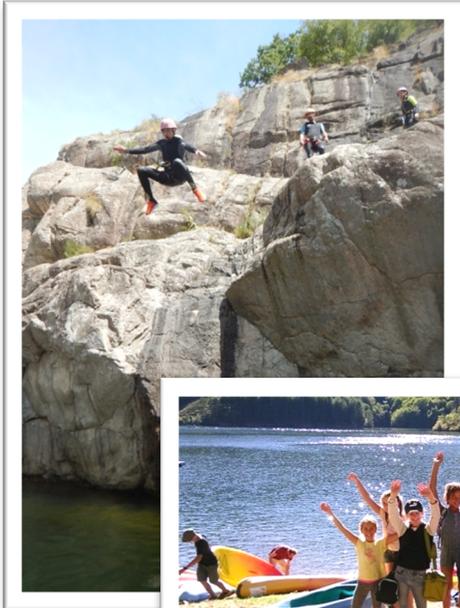
Pour les adultes, le Foyer Rural a proposé des activités sportives et/ou de relaxation (cours hebdomadaires de hatha yoga et pilates, et stages de yoga ashtanga, tennis, ...). Certaines de ces activités ont dû faire une pause pendant le confinement, d'autres ont continué en proposant leurs cours en visio ou audio.

Depuis la rentrée de septembre, le Foyer Rural propose également des séances de théâtre d'impro chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois, à La Forge (en pause pendant le confinement), mais aussi des ateliers informatiques pour les + de 60 ans.

Mais le Foyer Rural de Pourcharesses-Villefort, c'est aussi

- ◇ des spectacles en partenariat avec La Forge, le Foyer Rural de la Borne, l'association GARDE, Yanen, Les Scènes Croisées de Lozère, ...
- ◇ le Bal Folk en partenariat avec le FSE du collège et la compagnie Balagan
- ◇ la fête du village de Pourcharesses au mois de juin, mais qui a dû être annulée cette année pour les raisons que l'on connaît
- ◇ la journée de nettoyage du bord du Lac début mai (annulée aussi)
- ◇ le vide dressing et de jouets fin novembre (reporté)

Vous souhaitez plus d'informations sur toutes les activités proposées toute l'année par le Foyer Rural ? Consultez le site <https://foyerruraldepourcharessesvillefort.foyersruraux.org/>, envoyez un mail [fr.pourcharesses@gmail.com](mailto:fr.pourcharesses@gmail.com), ou appelez Pauline 07 82 01 60 69.



## JOURS DE FÊTE

**JOURS DE FÊTE**, association loi 1901, développe des programmes culturels à l'intention des patients et résidents du CH de Pontails. Chaque année ces programmes sont partagés en partie avec les enfants de l'école élémentaire de Villefort et la population du territoire.



**Deux concerts** ont eu lieu cet été dans les jardins du Centre Hospitalier, un espace suffisamment vaste qui nous a permis de respecter les mesures de distanciation imposées par le contexte sanitaire :

- le 8 août, l'ensemble AMADEUS, Isis Vincens, violon, France Placide, violoncelle, nous a offert un voyage au travers des différents âges de la musique ponctué de chansons françaises des années 60/70
- le 12 août la Compagnie Balagan, Alexei Birioukov, balalaïka et Francois Heim, accordéon, nous a emmené promener des Cévennes aux Monts du Caucase.

**Les ateliers** animés par Julie DENISSE, comédienne et François HEIM, accordéoniste, ont débuté en août, et se sont achevés juste avant le confinement fin octobre. Une restitution du travail engagé est prévue au printemps 2021. Ces ateliers ont offert aux résidents des espaces privilégiés de paroles, d'écoute, de réminiscence. Ils ont déclenché des sourires, des larmes aussi parfois, des petits pas de danse, des applaudissements... ils ont généré beaucoup de bonheur et d'émotion, en témoignent les photos de Marie Hennechart. Merci à la mairie de Villefort de son soutien précieux et indéfectible !



## ENTRAIDE PIERRE VALDO



### Présentation de l'association Entraide Pierre Valdo

L'association Entraide Pierre Valdo est une association loi 1901 d'inspiration protestante dont l'objet est l'accueil, l'hébergement, l'intégration des personnes vulnérables et/ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité d'origine, de genre, de convictions politiques ou religieuses. Son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables. L'association travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels.

Ses principales missions sont : l'intégration des réfugiés statutaires, l'accompagnement des personnes en cours de procédure de demande d'asile, l'inclusion sociale et professionnelle de personnes en grande difficulté, l'enfance et la jeunesse sur le plan des loisirs et des actions spécialisées à destination des mineurs étrangers non accompagnés.

Au début de l'année 2021, l'association comptera environ 320 salariés. Elle intervient dans 8 départements (42 / 43 / 07 / 48 / 69 / 38 / 84 / 13) et 3 régions administratives. Elle accompagnera entre 4700 et 4800 personnes en 2021.

### Présentation du dispositif de réinstallation des réfugiés et du projet concernant la Lozère.

*"La réinstallation consiste à transférer une personne réfugiée particulièrement vulnérable du pays où elle a trouvé un premier refuge mais dans lequel elle ne peut s'établir durablement – comme par exemple en Libye – vers un autre pays qui se porte volontaire pour l'accueillir et lui offrir une protection, 57600 places de réinstallation ont été proposées par différents états en 2020, alors que l'ONU estime à 1,4 million le nombre de personnes en besoin de réinstallation dans le monde pour cette année-là. 63600 personnes ont bénéficié de ce programme en 2019. 48700 d'entre elles étaient originaires de Syrie et du Congo, qui restent les 2 pays majoritairement concernés par la réinstallation."*

La réinstallation des personnes réfugiées est un dispositif placé sous l'autorité de l'ONU via le haut-commissariat aux réfugiés (HCR). La réinstallation offre des perspectives de vie meilleure à des personnes en besoin de protection qui ont fui leur pays d'origine et qui ne peuvent se maintenir dans le premier pays d'accueil situé en dehors de l'Union Européenne pour des raisons de vulnérabilité et/ou de santé. Le parcours d'une personne réfugiée réinstallée est le suivant : Pays d'origine / Pays d'exil (premier pays d'accueil) / camp humanitaire géré par les Nations Unies / pays d'accueil définitif.

- 1/ Les personnes fuient leur pays d'origine à la suite de catastrophe, de famine, de guerre, de danger particulier.
- 2/ Le haut-commissariat aux réfugiés gère l'accueil de ces personnes au sein des camps humanitaires (en Turquie/Liban/Jordanie/Tchad et Niger).
- 3/ Les services de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) étudie les dossiers des personnes et les entend sur place. Les personnes retenues ont alors l'assurance de pouvoir rejoindre un pays tiers pratiquant la réinstallation (Canada/États-Unis/Australie/Allemagne/Suède/Royaume-Uni/France) et de bénéficier d'une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire).
- 4/ L'Organisation Internationale des Migrations (OIM) présente sur les camps effectue un bilan de santé complet pour assurer un voyage sûr.

5/ Les réinstallés arrivent en France et sont accueillis par un des 20 opérateurs de l'État pour un accompagnement global d'un an au sein d'une commune et d'un logement.

6/ L'accompagnement global doit accélérer l'intégration des personnes en vue de leur insertion définitive sur le territoire Français.

La France accueille des réfugiés réinstallés depuis 2008. Le Président Macron s'est engagé en 2019 pour l'accueil de 10000 réfugiés réinstallés entre 2020 et 2021 en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif d'accueil de réinstallation permanent et dans le cadre d'appels à projets temporaires.

L'Occitanie a souhaité participer au programme de réinstallation temporaire 2020/2021 avec une prévision de 498 personnes sur 8 départements (Ariège/Aveyron/Gers/Lot/Lozère/Hautes Pyrénées/Tarn/Tarn et Garonne) et 12 opérateurs. Pour la Lozère, la préfecture a proposé 125 personnes pour 12 communes et 3 opérateurs. Les associations Aurore, Habitat et humanisme et Entraide Pierre Valdo ont été retenues. La volumétrie initiale de ces objectifs a été réduite de 50% au regard de la crise sanitaire avec 62 personnes pour la Lozère dont 15 à Villefort.

La commune de Villefort a donc accueilli en date du 29 octobre 2020 2 familles Syriennes, qui représentent 11 personnes au total, dont 6 enfants mineurs. Une famille a été installée dans un logement communal, la seconde dans un logement attribué par le bailleur Lozère Habitation.

Ces familles sont accompagnées de manière globale (situation administrative, gestion budgétaire, santé, scolarité des enfants, apprentissage du français, insertion professionnelle) par une salariée de l'association Entraide Pierre Valdo, qui occupe un bureau à la MSAP de Villefort et qui réside à proximité de la commune. Cette personne est rattachée à une équipe de 5 salariés (dont un chef de service) basée à Aubenas et Les Vans. À ce jour, un travail de collaboration et de partenariat a débuté auprès de la municipalité, des personnes souhaitant intervenir en soutien à titre bénévole et des associations locales. Dans le cadre des objectifs retenus pour ce projet d'accueil, une troisième famille de 4 personnes devrait être accueillie en 2021, dès lors que l'association Entraide Pierre Valdo disposera d'un 3<sup>ème</sup> logement sur la commune. Notre accompagnement est prévu pour une durée d'un an, afin de permettre aux familles de disposer de suffisamment d'autonomie pour être en capacité de s'insérer durablement sur la commune de Villefort en priorité.

C. DRIVON, Directeur de Pôle.

# TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



La municipalité de Villefort a décidé, après avoir organisé une réunion publique et une campagne d'information dans le village (courant octobre, novembre 2020), de mener une opération de modernisation de l'éclairage public en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Énergie de la Lozère (SDEE). Les modifications apportées vont permettre de réduire la consommation électrique (changement des lampes) et de réduire la pollution lumineuse en concentrant la lumière en direction du sol et non du ciel.

Par cette action la commune de Villefort participe au maintien du label de Réserve Internationale de Ciel Étoilé porté par le Parc National des Cévennes, qui contribue d'une part à préserver notre environnement et notre santé, et d'autre part à renforcer la notoriété de notre territoire et son attractivité touristique.

Ces réductions vont être amplifiées par la mise en place de l'extinction en milieu de nuit (**de 00h à 5h30 du matin l'hiver et de 01h à 06h l'été**) à compter de la mi-janvier 2021. Cette pratique est à présent réalisée par de très nombreuses communes du territoire du Parc national des Cévennes et incitée fortement par nos partenaires techniques et financiers.

Cette action, c'est aussi à terme une économie de plus de **6 000 € par an** pour le budget de fonctionnement de la commune que nous allons pouvoir consacrer à la mise en œuvre d'autres projets ou services.



## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX EXTÉRIEURS RÉALISÉS

- Acquisition d'un nouveau tracteur VALTRA d'occasion, plus adapté aux tâches spécifiques de la Mairie, en remplacement du MBTRAC Mercedes vendu 22.222,00 €
- Ancien Buffet de la Gare : un local tri postal, un local aux Associations et un appartement F5, ainsi que 5 garages pour la location.
- Aménagement du Parking de la Communauté des Communes

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PARC IMMOBILIER ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Remplacement porte garage, fenêtre, vitres et grille sur divers bâtiments communaux – **ABG ALU** pour : 7 009,59 €
- Confection des Plaques mémorielles – **PIERREPOLIE** pour : 2 848,80 €
- Murs de soutènement – **YAYLA Frères** pour : 6 374,64 €
- Aménagement du canal, réfection de mur – **STE VILLEFORTAISE DE TRAVAUX** pour : 9 780 €
- Aménagement des abords Collège – **Éric VEYRUNES** pour : 8 268 €
- Achat d'un lave-linge pour l'École chez **MAYOL BORDARIER** pour : 499 €
- Traitement RADON de l'École – **Daniel ATGER** pour : 22 176 €
- Travaux d'élagage – **Julien STOECKEL** pour : 600 €
- Remise à neuf du camion technique pour : 4 502,60 €
- Entretien des espaces verts – **Gérard DUNAND** pour : 4 716 €
- Rénovation appartements, peinture, chauffe-eau, divers – **Alain RAYNARD** pour : 5 592 €
- Ramonage des chaudières et dépannage des bâtiments communaux – **THERM EAU ELECT CEZE** pour : 385,20 €
- Entretien de l'Immeuble ENEDIS pour : 2 205,15 €

## TRAVAUX PRÉVUS POUR 2021

- Travaux de **canalisation des eaux pluviales** sur le chemin du Chazalet (1<sup>er</sup> trimestre 2021)
- Aménagement de l'**Avenue de la Gare** et des trottoirs, commencement des travaux début Septembre
- **Interconnexion de l'AEP (Alimentation en Eau Potable)** de Pourcharesses-Villefort dans le cadre de la sécurisation du réseau de Villefort
- Lancement de l'étude du dossier **Assainissement dernière tranche** par le bureau d'étude **AB2R**
- Dépôt du **dossier BOURG CENTRE** dans lequel figurent entre autres : l'étude et la révision totale du Plan Local d'Urbanisme, l'acquisition et divers projets concernant l'Hôtel du Nord et la restructuration de la salle Polyvalente avec aménagement d'un office.
- Réfection de divers **murs de soutènement** pour la sécurisation des voies communales

# ÉCOLE

Cette année scolaire a été bien particulière, en raison de l'épidémie qui touche la France depuis plusieurs mois. L'école a fonctionné normalement pendant deux trimestres, puis les écoles ont été fermées à partir du 16 mars.

**Du 16 mars au 11 mai la continuité pédagogique** a été assurée par les enseignantes en lien avec les familles selon diverses modalités (envoi par mail et courrier de pistes de travail chaque semaine, vidéos et documents mis sur un site, appels téléphoniques, classes virtuelles pour les CP CE CM en petits groupes).

Les parents d'élèves ont été satisfaits et reconnaissants de cette adaptation, qui a permis aux élèves de continuer leurs apprentissages dans de bonnes conditions malgré tout.

En parallèle **l'école de Villefort est devenue centre d'accueil des enfants de soignants**, les enseignantes étaient volontaires pour assurer cet accueil avec d'autres enseignants du collège et du secteur. La municipalité de Villefort a mis à disposition ses locaux et son personnel pour le nettoyage et la surveillance le temps de cantine et de garderie et une partie des vacances.

Le volontariat des personnels a permis d'engendrer un élan de solidarité et d'accueillir 16 enfants de Villefort, Génolhac, Vielvic, Concoules et Pourcharesses.

Pendant les vacances de printemps, 9 élèves d'élémentaire ont bénéficié d'un **coup de pouce** des enseignantes en classe virtuelle.

**A partir du 11 mai l'école a rouvert** avec deux jours de pré-rentrée pour préparer l'accueil des élèves en assurant le respect du protocole sanitaire, le bien-être des élèves et la mise en place d'apprentissages. Les enseignants et le personnel de mairie ont aussi eu une formation avec l'infirmière scolaire.

La municipalité a permis cette réouverture dans de bonnes conditions avec un recrutement de personnel, la mise en place du protocole de nettoyage, un appui technique pour le déménagement des classes, l'achat de matériel et de produits de nettoyage en quantité.

**Malgré une année scolaire particulière du fait de la crise sanitaire**, les élèves ont pu

- ⇒ faire des **rencontres sportives** (orientation pour les élèves de maternelle, lutte et jeux d'opposition pour les CM, gymnastique pour les maternelles, randonnées pour tous),
- ⇒ faire **des sciences** et travailler sur **l'environnement** (fête de la science pour les CM, journée code et programmation informatique pour les CP CE et CM, intervention sur le moustique tigre pour les CM, projet sur les insectes, des observations, des recherches, des lectures, poursuite de la végétalisation de la cour avec "Les jardins en partage"),
- ⇒ participer à des **projets nationaux** (la semaine du goût avec la réalisation de pain, de recettes et un goûter partagé avec les parents, la quinzaine de la maternelle avec des parents qui ont pu venir jouer en classe ou assister à des matinées de classe, travail sur la commémoration du 11 novembre),

- ⇒ participer à des **projets culturels et de création** (Cinéco avec deux projections : "Le roi et l'oiseau" et "Le voyage de Fanny", des spectacles : "Quatuor à cordes" avec l'orchestre national de Montpellier, "Peter Pan" à la Forge, "Pour hêtre" à Langogne, et de la danse sur le thème des insectes avec Laurence GRAVELEAU de LA FORGE),
- ⇒ apprendre **des langues** : l'anglais avec un projet sur l'Irlande, et l'occitan avec la participation au projet académique et la participation au concours académique de poésie où cinq élèves de CM et la classe de maternelle ont été lauréats,
- ⇒ faire des **rencontres solidaires et intergénérationnelles** (Cross solidaire avec le collège en faveur de l'association Samaane Sénégal, projet avec le CH de Concoules pour les CM : "Drôle d'endroit pour des rencontres" avec l'accordéoniste François Heim et la comédienne Julie Denisse tout ceci orchestré par Lili Masson, rencontre loto à l'EHPAD de Villefort puis des messages de soutien aux résidents de l'EHPAD après le confinement).



## SOUTIEN

La branche Lozère du club LE KIWANIS, organisation mondiale dont le but est le bien-être des enfants, a souhaité aider l'école de Villefort en lui remettant 2 chèques (pour un montant total de 190 €), par l'intermédiaire de Michèle COGNET, secrétaire du club.



## OCCITAN

Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, M. MARTI, inspecteur de l'Éducation Nationale à Florac et M. CAUSSE, chargé des langues régionales sur le rectorat de Montpellier, ont récompensé les élèves s'étant illustrés dans la langue de Frédéric Mistral.

Après avoir remis les diplômes à Anouk, Samuel, Adèle et Timéo (CM), les maternelles ont salué ces messieurs par une jolie chanson en occitan.

## RENTRÉE SCOLAIRE

La mise en place des mesures sanitaires adéquates ayant fait leurs preuves après le confinement du printemps, la rentrée de septembre a pu se faire dans de très bonnes conditions, en présence cette année du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de la Lozère, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Florac, du Maire de Villefort et ses conseillers municipaux.



# COLLÈGE ODILON BARROT

## LA VIE AU COLLÈGE AVEC LES RESTRICTIONS SANITAIRES

Du confinement à la reprise des cours sous protocoles plus ou moins renforcés, c'est toute la communauté éducative du collège qui a dû s'adapter pour créer des conditions favorables au bien-être et à la réussite scolaire des élèves.

Enseignants, assistants d'éducation et parents ont dû accompagner les élèves dans leur travail à distance, pour une expérience inédite.

A la reprise, il aura fallu de nouveaux efforts pour compenser les inégalités scolaires, tout en adoptant de nouveaux gestes contraignants au quotidien pour les élèves comme pour les adultes.

Des désinfections régulières des locaux à l'organisation de la cantine par nos agents, de l'encadrement à l'animation des activités des temps hors classe par la vie scolaire, c'est toute l'intelligence collective de la communauté éducative qui a été mise à l'épreuve.

## DES PARTENARIATS RENFORCÉS

Dans le même esprit, le partenariat avec la **Bibliothèque municipale**, par le concours de Mme Catherine Haudecour a permis au **CDI** du collège d'emprunter de nombreux ouvrages adaptés aux goûts des élèves, créant un nouvel engouement autour de la lecture de mangas, entre autres.

Le **Foyer Socio-Éducatif** du collège a largement contribué également au renouvellement du fond documentaire du CDI, en achetant de nombreux ouvrages adaptés aux élèves.

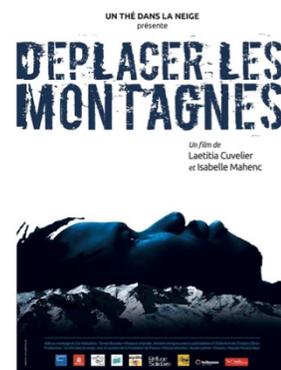


Puis ce sont les **agents de l'Unité Technique du Conseil Départemental** qui sont venus nous donner un coup de main pour déplacer du mobilier lourd, afin qu'élèves, agents et assistants d'éducation puissent aménager un **foyer** de vie pour les élèves du collège dans la pièce qui jouxte le CDI.

Ce nouvel espace, destiné à la détente et au bien être offre la possibilité aux élèves de venir sur les temps de récréations ou à d'autres moments, afin de jouer à des jeux de société, écouter de la musique ou simplement, discuter.

Aussi, le Vendredi 2 octobre les élèves de 4ème et 3ème ont pu voir à **La Forge** le film documentaire "**Déplacer les montagnes**" ayant pour thématiques la vie rurale, l'exil, l'immigration, la solidarité, les réfugiés.

Enfin, la proximité du "**city stade**" communal offre dès que le protocole sanitaire le permet, la possibilité d'emmener une classe sur la pause méridienne, des moments toujours très appréciés des élèves dans leur ensemble.



## LAÏCITÉ

Lundi 2 novembre l'hommage à Samuel Paty s'est déroulé avec en premier lieu un temps d'échanges avec les élèves dans les classes adaptés selon l'âge, puis les professeurs leur ont lu dans la cour la lettre que Jean Jaurès écrivit aux instituteurs de 1888.

Enfin toutes les personnes présentes ont respecté la minute de silence également dédiée à la laïcité.

Le mercredi 9 décembre, dans le cadre de la journée nationale de la Laïcité, les élèves du collège ont présenté leurs réalisations sur ce thème, en présence de M. le Maire et son Adjoint, de Mme la Présidente du Conseil Départemental, du représentant de l'Observatoire de la Laïcité, et du représentant Monsieur le Directeur Académique de Lozère.

À l'issue de cette présentation, l'arbre de la laïcité (le ginkgo biloba) a été planté en face du collège.

À cette occasion les valeurs citoyennes de la République ont été mises en valeurs.

## LA FÊTE DE LA SCIENCE

Le collège a eu la chance cette année d'être choisi pour participer à la fête de la science le mardi 06 octobre. Les élèves de toutes les classes ont eu l'occasion de participer à 3 ateliers différents :

- Atelier sur **L'ADN** et la **police scientifique** : les élèves ont découvert les méthodes de la police scientifique pour identifier les suspects, notamment celles qui concernent les traces ADN. On leur a présenté la structure de l'ADN et ils ont fait l'expérience d'identifier l'ADN d'un suspect avec les outils du laboratoire.

- Atelier sur la **gestion des déchets** avec la création d'un pocket film racontant l'histoire des déchets, et une réflexion sur les intelligences artificielles.

- Atelier sur le thème de **l'astronomie "Histoires d'étoiles"** avec le passage dans un **planétarium** : les élèves ont pu découvrir le système solaire et les principaux objets stellaires à travers une vidéo et une visite dans le planétarium mobile installé au collège pour l'occasion.

Aujourd'hui dans tous les collèges de Lozère est planté, un arbre de la Laïcité.

Notre arbre est vigoureux et ses racines profondes. Son tronc porte le mot laïcité. Et ses branches portent les valeurs de notre République : Liberté, Egalité et Fraternité.

La première de ses branches est la fraternité. Elle est solide et tire des graines du passé sa force. Elle peut résister à toutes les tempêtes. Les guerres du passé et les attentats d'aujourd'hui sont nos tempêtes. Même un ouragan n'abattrait notre arbre.

L'Égalité est la deuxième de ses branches. Notre arbre a profité du même soleil, de la même terre que les autres arbres. Ginkgo, tilleul, chêne, sapin, nos graines viennent de la même source.

La liberté est la branche souvent meurtrie par les guerres, les invasions, tels des lierres et des fourmis qui partent à l'assaut. Mais elle est toujours, vaillante. Sur cette branche, les cigales et les oiseaux moqueurs chantent la liberté. Et souvent, nous nous sommes révoltés contre ceux qui voudraient les faire taire. Les écrivains, les journalistes, les caricaturistes sont les cigales de notre pays.

Mais notre arbre a perdu beaucoup de feuilles, le vent de la violence et de la haine a fait peur aux cigales et aux oiseaux. Et d'ailleurs notre oiseau moqueur s'est fait agressé par des corbeaux extrémistes.

Que va-t-il arriver à notre arbre ? Va-t-il devenir sec ? Va-t-il perdre son feuillage ? Ou allons l'aider à grandir ?

L'arbre ploiera certaines fois mais ne cassera pas car nous allons tous l'enrichir pour qu'il grandisse. Là est notre devoir !



Atelier Astronomie – Fête de la Science



Planétarium – Fête de la Science



Le Foyer de Vie

Texte de Maina L. 3<sup>e</sup>

Arbre de la Laïcité – Poème d'une élève de 3<sup>ème</sup>

# SOCIAL

## LES ACTIONS DU CCAS

D'habitude, le Centre Social Communal d'Action Sociale (CCAS), organise en fin d'année un repas traditionnel, avec une animation, destiné aux personnes de plus de 70 ans.

Cette année, en raison de la crise sanitaire et afin d'éviter les rassemblements interdits par la Préfecture, la commission du CCAS a décidé d'acheter des colis festifs et a fait le choix de les distribuer au domicile des personnes concernées. Ces colis étaient constitués d'un "repas de fêtes" pour une ou deux personnes.

Cette distribution a eu lieu du 07 au 11 décembre par les membres du CCAS composé de bénévoles et d'élus.

Également, et pour ne pas oublier nos anciens dans ces moments difficiles, des coffrets "bien-être" ont été distribués aux résidents de l'EHPAD.



## LES RESTOS DU CŒUR

LES RESTOS DU CŒUR sont ouverts 8 rue de La Bourgade à Villefort, tous les vendredis après-midi de 14h à 17h, à partir du vendredi 27 novembre 2020.

Ils accueillent pour l'inscription et la distribution les familles n'habitant pas Villefort, à partir de 14h, et les familles habitant Villefort, à partir de 15h30.



### Contacts :

Marie-Hélène Landrieu 04 66 46 87 12  
06 74 97 22 32

Colette Didelle 04 66 46 90 59  
06 87 69 92 15

## TÉLÉTHON

Quand l'**AFM-Téléthon** a contacté la mairie cet été pour lui proposer de participer à l'édition 2020 du **Téléthon**, dont le thème était **#TropFort**, la réponse s'est faite sans hésitation.

C'est donc, dans un laps de temps relativement court, que fut mis en place par l'ensemble de l'équipe municipale, les associations et les bénévoles, l'organisation de cet événement.



Une photo représentant un groupe multigénérationnel a illustré le premier slogan "véritable tour de force à Villefort !" : en Lozère, dans le village de Villefort, à l'occasion du téléthon, dans un élan de solidarité une chaîne humaine s'est formée et comme par magie, elle s'est soudée par des liens imperceptibles, c'est trop fort !

Il a alors fallu prévoir un lieu : l'organisateur de ce téléthon, Alain LAFONT, a proposé la création d'un "village Téléthon". Tout semblait se mettre en place sans problème, les diverses associations du secteur et les bénévoles fourmillant d'idées pour animer cette journée.

Malheureusement, la situation sanitaire s'étant dégradée, nous avons dû annuler cette manifestation.

Heureusement il a été mis en place à la Mairie l'urne prévue pour recevoir les dons, ainsi qu'une "boutique téléthon", mise à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie, et qui a proposé à la vente divers petits objets utiles et solidaires.

L'équipe d'animation du Village Téléthon de Villefort souhaite remercier toutes les personnes et associations ayant répondu présent pour cette première édition qui devait se dérouler dans notre village et qui promettait une journée **forte** en émotions.

Mais ce n'est que partie remise. Nous vous donnons rendez-vous en 2021 au village téléthon pour organiser une grande fête. Et nous espérons que vous pourrez venir nombreux !



# ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

## RÉVEILLON 2020

C'est devant un public nombreux cette année encore que les chanteurs amateurs de YANEN ont assuré le show musical pour accueillir la nouvelle année.

130 convives avaient réservé leur place pour cette soirée cabaret spéciale Saint Sylvestre, avec un repas de fête préparé et servi par l'équipe de Najem BADAOUÏ, traiteur.

Les bénéfices de ces soirées permettent à l'association d'être autonomes et indépendants financièrement. Mais ça leur permet aussi d'organiser des stages de chant ou d'investir dans du matériel supplémentaire.

*Vous souhaitez vous aussi faire partie de cette joyeuse troupe ? Plus d'infos et renseignements au 06.70.04.36.52.*



## PÉTANQUE : CHALLENGE LAURENT BIÉ

Ce n'est pas moins de 72 équipes qui sont venues participer ce 8 juillet au Challenge Laurent Bié, sur le terrain devant la Halle des Sports, lors d'une belle journée ensoleillée.

La finale n'a pas été jouée, le Challenge reste à Villefort. Rendez-vous donc le 10 juillet prochain.

## LES MARCHÉS NOCTURNES DE L'ÉTÉ

Ouf !!! Malgré cette année particulière, la municipalité a pu maintenir les marchés nocturnes des lundis pour la plus grande joie des exposants, créateurs et producteurs et pour le public venu relativement nombreux pour cette édition 2020.



## OUVERTURE DE SAISON À LA FORGE

Après une année un peu particulière et l'annulation cet été de Hors les Murs, LA FORGE a présenté ce 18 septembre la saison culturelle 2020/2021, sur le parvis de la salle polyvalente. Après la présentation de la programmation

C'est devant un public masqué, venu partager un moment festif et convivial pour oublier, le temps d'une soirée, la morosité ambiante, que le duo de Picon Mon Amour a fait danser la foule.

## VILLEFORT FÊTE SON TERROIR

Malgré le port du masque obligatoire et les consignes liées à la crise sanitaire, et avec l'aval de la Préfecture de la Lozère, la municipalité de Villefort a pu organiser la fête du Terroir ce dimanche 25 octobre.

Cette journée s'est déroulée joyeusement, avec beaucoup de monde car pour une fois, le soleil était au rendez-vous pour animer cette rencontre entre artisans, commerçants et habitants du secteur. Sur les étals, d'énormes cèpes, des montagnes de châtaignes, des confitures variées, des tisanes de fleurs sauvages et autres produits étaient dressés.

Pour égayer les estomacs, des crêpes artisanales, des beignets d'oignons ou encore des caramels étaient aussi prêts à être dégustés. Les promeneurs ont admiré le travail d'artisans qui présentaient leurs sculptures sur bois, leurs bijoux, paniers et autres créations.

Une journée délicate, tant pour les yeux que pour les papilles, que des musiciens ont animé une bonne partie de l'après-midi.



Photo Midi Libre

## TOURNÉE DU PÈRE NOËL, POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS

Cette année, en raison du contexte sanitaire difficile, le Père Noël a décidé de faire sa tournée en plein air.

Cette tournée a été agrémentée d'un spectacle lumineux et sonore, qui a débuté devant l'école primaire et s'est poursuivie en traversant le marché hebdomadaire du village. Ensuite, direction la crèche des Petits Loups où les enfants attendaient patiemment le Père Noël, et enfin petit tour à l'EHPAD voisin pour clore sa tournée. Ce spectacle a semble-t-il émerveillé petits et grands.

Une fois son périple terminé, et après avoir déposé ses cadeaux, le Père Noël est reparti dans ses foyers en Laponie, en ayant toutefois pris soin de faire une étape sur le plateau de l'Aubrac, qui s'était recouvert d'un blanc manteau pour la circonstance.



## CONCOURS "LES VITRINES DE NOËL"

Afin d'égayer cette période de fin d'année si particulière, la municipalité de Villefort a décidé d'organiser une opération "Vitrines de Noël" par l'intermédiaire de la commission Évènementiel, chargée de démarcher tous les commerçants. La quasi-totalité a répondu positivement, à l'exception des quelques cafetiers et restaurateurs fermés pour cause de COVID.



Comment ? Chaque commerçant participant décore la vitrine de son magasin sur le thème de Noël, et les clients qui le souhaitent peuvent voter pour leur vitrine préférée, à l'aide des bulletins de vote mise à leur disposition.

A l'issue du concours, la vitrine ayant reçu le plus grand nombre de votes est élue "Vitrine de Noël" de l'année, et remporte un colis surprise offert par la Mairie. Cette opération, qui a eu lieu du 17 au 31 décembre 2020, récompense également les votants, en attribuant un lot à 3 personnes tirées au sort parmi les bulletins ayant voté pour la vitrine gagnante.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, le dépouillement s'est effectué à huis clos en présence des conseillers municipaux et du Maire, qui a effectué le tirage au sort désignant les 3 lauréats.

Les résultats sont :

Commerce élu "Vitrine de Noël" de l'année 2020 : **Boutique Bosquet**, qui remporte le **panier surprise**

Les 3 gagnants ayant voté pour la plus belle vitrine sont :

**1<sup>er</sup>** : **Mme Fabienne BOBONE** de Prévencières, qui remporte un **chéquier-cadeau de 50€**, valable chez les commerçants de Villefort

**2<sup>ème</sup>** : **Mme Marie-Rose MARTIN** de Castanet, qui remporte un **panier gourmand**

**3<sup>ème</sup>** : **Mme Hélène FERRAND** de St André Capcèze, qui remporte un **coffret bien-être**.



La remise des lots s'est faite en présence des gagnants et des élus de la commission "Évènementiel" à la Boutique Bosquet.

La Municipalité remercie la population et les commerçants pour leur participation, et vous donne rendez-vous pour une deuxième édition des "Vitrines de Noël" 2021... et pourquoi pas un concours des plus belles décorations et illuminations des maisons ?

## TOURISME

### Office de tourisme Mont Lozère : Une saison touristique hors normes

L'Office de Tourisme Mont Lozère, de catégorie II, dont le siège est situé à Villefort, est composé de 5 Bureaux d'Information Touristique (BIT) répartis sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Mont Lozère.

Ses principales missions sont d'accueillir et informer les visiteurs, promouvoir et communiquer les différentes offres et services touristiques du territoire, animer et fédérer un réseau de partenaires d'acteurs du tourisme pour travailler sur des stratégies touristiques communes.

Dès l'annonce du confinement de printemps, l'équipe de l'office de tourisme s'est concentrée sur l'accompagnement des acteurs touristiques afin de se projeter ensemble sur le comportement des clientèles suite à la crise sanitaire mondiale et préparer la reprise d'activité.

Au sein des BIT, le protocole sanitaire proposé par la fédération nationale des offices de tourisme a été adopté : toutes les brochures ont été digitalisées et mises à disposition sans contact par le biais de QRCode, un sens de circulation a été matérialisé, une protection plexiglas installée sur les banques d'accueil et, en fonction de la superficie des locaux, une jauge d'accueil maximum a été instaurée.

A la réouverture des bureaux, ces nouveaux dispositifs ont été bien accueillis par l'ensemble des visiteurs. Dès le mois de juin, la fréquentation touristique a connu une forte hausse par rapport à l'année précédente et tout particulièrement à Villefort et alentours. Ainsi le BIT de Villefort a enregistré des écarts de +27% en juin, +49% en juillet, +67% en août et +13% en septembre. Le bilan de fréquentation complet est en ligne dans la rubrique espace pro du site internet de l'office de tourisme à l'adresse <https://www.destination-montlozere.fr/espace-pro/>



Le dernier trimestre de l'année est la période consacrée à la campagne de partenariat et au renouvellement des adhésions. C'est également le temps de la réflexion pour les projets de développement envisagés pour l'année suivante parmi lesquels : la création de spots vidéo, le développement de nouveaux produits boutique et produits promotionnels, l'acquisition et la mise en place d'un bureau d'information touristique itinérant...

# COMMÉMORATIONS / DÉCORATIONS

## L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

La cérémonie du 8 mai a pu être célébrée malgré le confinement. Monsieur le Maire Alain LAFONT et son premier Adjoint Jean-Claude BAJAC-LEYANTOU ont tenu à marquer l'évènement par leur présence. Ils ont entonné "La Marseillaise" *a capella* et déposé une gerbe au Monument aux morts.



## LA FETE NATIONALE - 14 JUILLET 2020

C'est sous un soleil radieux, et malgré une faible assemblée liée au respect des gestes barrières que s'est tenue la cérémonie du 14 juillet. Les élus, Monsieur le Maire entouré de ses adjoints, étaient accompagnés par la Fanfare Pique-Bacèle, qui a entonné quelques chants partisans. Le message a été lu par la 3<sup>ème</sup> Adjointe, Sandra ROCHETTE, et une gerbe a ensuite été déposée devant le Monument aux morts.



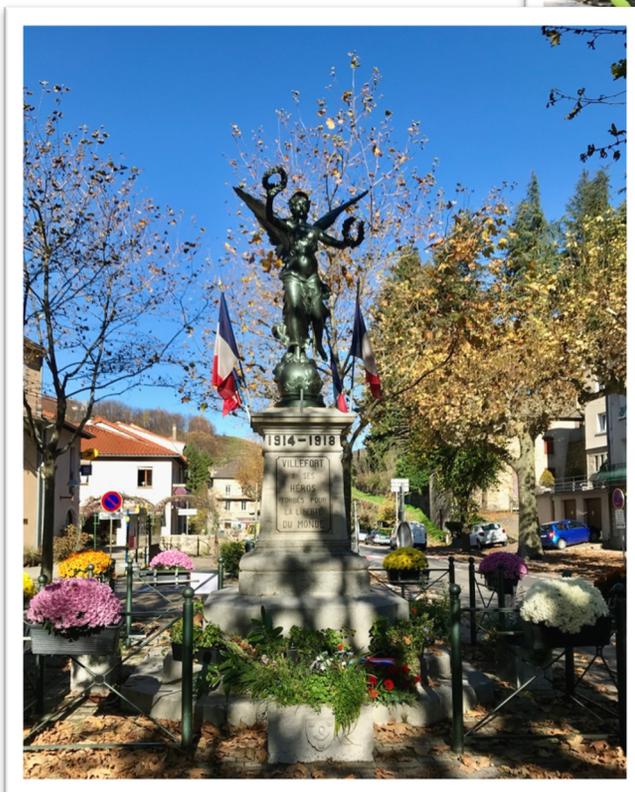
## L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Depuis plusieurs années, la population, de plus en plus nombreuse, assiste aux cérémonies sur la place du Bosquet.

Malgré cette période de pandémie qui touche les familles de Villefort et alentours, le Maire Alain LAFONT a tenu à rendre hommage aux morts de toutes les guerres ce mardi 11 novembre, encore marqué par l'absence contrainte du public et de la Fanfare Pique-Bacèle.

L'école publique a tenu à marquer sa présence par des panneaux exposant les travaux des élèves sur le thème de la Première Guerre Mondiale, qu'ils avaient affichés tout autour du Monument aux morts.

Le Maire a lu le message national, la liste des morts du canton et de ceux morts en 2020 en opérations extérieures. Il était entouré de son 1<sup>er</sup> Adjoint Jean-Claude BAJAC-LEYANTOU et de Carole VERDEAU, qui représentait le Souvenir Français. Ils ont déposé deux gerbes devant le Monument aux morts, avant d'entonner "La Marseillaise" *a capella*.



## PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAÏCITE – 9 DECEMBRE 2020

Mercredi 9 décembre 2020, une cérémonie particulière a eu lieu à Villefort, au Collège Odilon Barrot. Pour commémorer le 115<sup>ème</sup> anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, loi de séparation des églises et de l'État, Sophie PANTEL, Présidente du Conseil Départemental de la Lozère a organisé, dans les 13 Collèges Publics du département, la plantation d'un arbre de la Laïcité.

Notre Constitution débute par les mots : "La France est une République indivisible, laïque et sociale. Elle garantit l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion."

Sophie PANTEL était présente en personne à Villefort, entourée de M. Olivier MARTI, Inspecteur de l'Éducation Nationale de Florac, de M. Jean-Michel CAPUANO, vice-président de l'Observatoire de la Laïcité de Lozère (OLL), de M. Alain LAFONT, Maire de Villefort et de ses adjoints Jean-Claude BAJAC et Jean-Claude ROUX.

M. GARÇON, Principal du Collège, qui organisait et recevait cette manifestation dans son établissement, avait eu la bonne idée de prévoir l'accueil de toutes ces personnalités dans le local de la cantine du Collège, le froid étant particulièrement intense ce jour-là.

La cérémonie débuta par la présentation de travaux de classes du Collège. L'assistance fut impressionnée par la qualité des textes présentés par une dizaine d'élèves, rappels très clairs de la loi de 1905, poésie inspirée de la forme du poème de Paul Eluard "J'écris ton nom, Laïcité" et un conte emprunté à la forme de la geste du Roi Arthur et de l'Enchanteur Merlin. Un travail remarquable qui prouve le sérieux de l'établissement et des enseignants qui étaient présents. Ils furent d'ailleurs très applaudis.

Après les discours rappelant le texte de la loi de séparation et son importance aujourd'hui dans un contexte difficile, où chacun interprète la laïcité à sa façon, selon les intérêts particuliers de sa communauté, les participants se rendirent devant le Collège où la Commune a aménagé un espace où l'arbre a été déposé. Tous les participants ont donné un coup de pelle symbolique pour planter ce Ginkgo Biloba, espèce choisie par l'Union Européenne comme symbole de la Laïcité, pour ses qualités extraordinaire de résistance -il a survécu à la bombe d'Hiroshima- et de longévité -on connaît certains de ces arbres qui ont plus de 1000 ans.... !



Après cette plantation et quelques photos, tous les participants sont revenus à la cantine où une collation d'une qualité remarquable, préparée par la cuisine du Collège, les attendait. Chacun repartit en se répétant la devise républicaine "Liberté-Égalité-Fraternité" à laquelle il pourrait être ajouté aujourd'hui "Laïcité", ce noble principe qui permet la mise en pratique des trois valeurs de la République et que le département de la Lozère a affiché dans la salle de ses débats.

# ACTUALITÉS MAIRIE

## LES VŒUX DU MAIRE – 10 janvier 2020



Vendredi 10 janvier, dans une salle des fêtes bien remplie, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire Alain LAFONT, en présence de Jean DE LESCURE, président de la Communauté de Communes et de Francis COURTÈS, vice-président du Conseil Départemental.

Dans son allocution le maire a évoqué les investissements réalisés dans la commune en 2019, à savoir : un nouveau local des restos du cœur, l'extension de la bibliothèque municipale, l'acquisition de l'immeuble ENEDIS et de la maison Moyne.

Ont ensuite été évoqués les travaux prévus pour 2020 comme l'aménagement de la place de la Communauté de Communes et les travaux dans l'immeuble (ancien Buffet de la Gare) avec, au rez-de-chaussée, un local pour les associations et un local pour le tri postal, et à l'étage, la réhabilitation d'un appartement social pour famille nombreuse.

Alain LAFONT a ensuite rappelé les investissements réalisés pendant le mandat, qui s'élèvent à 7.128.000 Euros.

Le maire a également tenu à remercier tous les acteurs qui contribuent au fonctionnement et au développement de la commune, entre autres, les représentants de l'État, les gendarmes, la Directrice de l'École, la Principale du Collège, le personnel de l'EHPAD, les sapeurs-pompiers, les services territoriaux, le personnel de la MSAP, tous les bénévoles des associations qui animent et dynamisent la vie de la commune, les agents municipaux, sans oublier les conseillers municipaux et les adjoints.

Après avoir accueilli les nouveaux habitants en leur remettant un cadeau de bienvenue, Alain LAFONT a présenté ses vœux de santé et bonheur à toutes les villefortaises et à tous les villefortais.

Le Maire a enfin conclu son discours par l'annonce de sa candidature aux élections municipales de mars 2020 pour un second mandat de Maire.

La cérémonie s'est terminée autour d'un buffet et de la galette des rois, dans la bonne humeur et la convivialité.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars 2020, ont eu lieu les élections municipales dans un contexte très particulier dû notamment au début de la pandémie de la COVID-19. En effet, le scrutin s'est tenu avec des dispositions particulières (liquide hydro alcoolique, port du masque et distanciation obligatoire). Néanmoins, les villefortais avec 75,90% ont démontré leur intérêt pour la commune.

Deux listes s'opposaient pour ce scrutin, et c'est la liste "En avant Villefort", liste de parité et fortement rajeunie, conduite par le maire sortant Alain LAFONT, qui a obtenu la majorité dès le premier tour.

Liste Alain LAFONT dans l'ordre des résultats :

Bruno BIÉ, Alain LAFONT, Jean-Claude BAJAC-LEYANTOU, Yannick VERMONT, Jean-Claude ROUX, Sandra GAUGAIN, Michel BALDIT, Béatrice MANIFACIER, Estelle ARRIGHI, Sandra ROCHETTE, Nathalie JEAN-LOUIS, Céline CAILLON, Jean-Paul BEYRAND, Isabelle DELVAL et Karim HANI.

Malheureusement, le 8 juin 2020, nous avons appris avec stupéfaction la disparition brutale de notre collègue Michel BALDIT. Maire-Adjoint à la mairie depuis 2016, très compétent en matière de finances, il était entre autres chargé du budget de la commune, talentueux dans bien des domaines, esprit brillant avec plein d'humanité.

"Michel un grand MERCI, nous ne t'oublierons pas".

## RECRUTEMENTS



Après le départ de Katherine SOLA, la Mairie de Villefort a recruté Mlle Margaux COLENÇON le 31 juillet 2020, affectée à l'accueil, à l'élaboration des cartes d'identité et passeports, et au secrétariat.

La Mairie a également recruté M. Arnaud GUISTI le 1<sup>er</sup> novembre 2020, qui occupe les fonctions de placier pour tous les marchés, mais qui est aussi affecté à la gestion du parc immobilier, à la gestion de l'eau, et à l'administratif des services techniques.

# ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

## DU NOUVEAU À VILLEFORT

### INSTALLATION D'UN MENUISIER À VILLEFORT

Après une reconversion professionnelle, le médecin parisien Christophe DELVAL a suivi une formation au CFA de Mende et a obtenu son CAP de menuiserie. À l'issue de sa formation, il a ouvert son atelier "La Gueule de Bois" dans l'ancien cinéma près de l'Église.



### NOUVELLE GÉRANTE AU BAR-RESTAURANT "LE LOUVRE"

Le bar-restaurant Le Louvre a ouvert le 18 février 2020, avec Alexandre CHARDÈS, la nouvelle propriétaire et gérante, aux commandes. Elle a revu la décoration après deux semaines de travaux et souhaite donner une nouvelle ambiance à cet établissement.

### RÉOUVERTURE DU RESTAURANT "LA BRINDILLE"

Après un an de fermeture, Quentin et Pierre MANIFACIER reprennent les rênes du restaurant avec une nouvelle décoration et une spécialité de pizzas, les deux frères ayant acquis des compétences certaines dans le milieu de la restauration et une formation de pizzaiolo. Après une soirée d'inauguration avec les élus et les commerçants, la nouvelle équipe est alors prête à recevoir les clients et à aborder la saison estivale sereinement.



## UN NOUVEAU COMMERCE À VILLEFORT : LA BOUTIQUE BOSQUET

Après un retard lié à l'épidémie, la Boutique Bosquet a enfin pu ouvrir ses portes ce 2 juin 2020. Après d'importants travaux dans cette ancienne boucherie, la boutique de prêt à porter et d'accessoires de décoration est prête. Marie-Laure et Danila offrent de nombreux articles de qualité provenant de collections de Lyon, dans cette coquette boutique qui manquait à Villefort.



## POMPES FUNÈBRES ROUX JÉRÉMY

Depuis le 25 novembre, les Pompes Funèbres ROUX Jérémie se sont installées à Villefort au 7 rue de l'Église. Disponible 7 jours / 7 et 24h / 24, le magasin est ouvert le jeudi et propose ses services d'inhumation et crémation, thanatopracteur, mais aussi marbrerie funéraire, contrat obsèques et transport de corps.

## ÉPIDÉMIE COVID-19 – CRISE SANITAIRE

Le **17 mars 2020** marque le 1<sup>er</sup> jour du confinement en France, mesure prise par le gouvernement afin de lutter contre l'épidémie de Coronavirus qui touche la France depuis quelques mois.

Face à cette situation particulière et inédite, qui survient au lendemain des élections municipales en France, il a fallu s'adapter et mettre en place des actions solidaires dans divers domaines.

Une "**cellule de crise**" a donc été formée par le Maire sortant, Alain LAFONT, et son conseiller sortant Christophe DELVAL, médecin, ce qui a permis de mettre en place rapidement un "plan d'action locale COVID-19" :

- diffusion du n° vert National et des numéros des docteurs locaux;
- mise en œuvre d'un système de livraison de courses aux personnes isolées grâce à la mobilisation de bénévoles;
- ouverture dérogatoire des marchés alimentaires du jeudi matin dès le 09 avril;
- distribution de 2 masques par habitant, confectionnés par des bénévoles, à l'initiative de la Commune et du Département

C'est ainsi que dès début avril, des **masques** ont été confectionnés pour les Villefortais par des Villefortais bénévoles, dans la salle du conseil municipal. Environ 1000 masques ont été fabriqués puis distribués dans les boîtes aux lettres entre le 4 et le 10 mai 2020.

Des **livraisons à domicile** de denrées alimentaires et produits de première nécessité ont été mises en place pour les seniors de plus de 70 ans qui en faisaient la demande, assurés par des bénévoles et des élus.

Puis ce sont les restaurateurs qui se sont organisés et ont proposé des **plats à emporter** : le kebab a proposé des livraisons à domicile, le restaurant Chez Fernand des pizzas à emporter, la Brindille des pizzas et des burgers, le Louvre des burgers végétariens, à la viande ou au poisson.

En parallèle, les bénévoles des Restos du Cœur ont prolongé la campagne de distribution de nourriture.

C'est donc dans ce contexte morose pour l'activité économique du village, et afin de soutenir ses commerçants en cette période de crise sanitaire, que le conseil municipal a décidé d'instaurer la gratuité de l'occupation du domaine public pour l'année 2020 à tous les commerces, ainsi qu'une aide exceptionnelle sur les loyers commerciaux pour un trimestre.

**À SAVOIR** : en cette période difficile, structures touristiques, commerces de proximité et artisans bénéficient d'un fond dédié à la reprise de leur activité et ce grâce à la mobilisation de la communauté de communes Mont-Lozère et au soutien de la Région Occitanie : le fonds **L'Occal**.

## INFORMATIONS VILLAGE

### UN CENTENAIRE À L'HONNEUR

Le 28 mai, M. Henry TROSSEVIN a reçu la visite des conseillers municipaux Béatrice MANIFACIER et Jean-Paul BEYRAND venus lui rendre hommage à l'occasion de son centième anniversaire.

Après une vie professionnelle à La Poste où il termine sa carrière comme inspecteur central, il est revenu à Villefort en 1982 d'abord aux Sédariès, puis aux Bastides.

Marié à Mme BARBU, ils sont parents de Mireille née en 1942 et qui était présente lors de cet anniversaire.





### UNE JEUNE RETRAITÉE FÊTE SES 100 ANS À LA MAISON DE RETRAITE

Mme Renée VILLEMEN a fêté ses 100 ans le 11 juillet à l'EHPAD de Villefort, en tenant compte des strictes consignes sanitaires. Un cadeau lui a été remis par Jean-Claude BEYRAND, conseiller municipal, et son anniversaire a pu être souhaité par le personnel de l'établissement.

Mme VILLEMEN fut championne de Provence du 800m dans les années 50 ; elle a intégré l'EHPAD en octobre 2013.

### LES COUTURIÈRES DU CONFINEMENT REMERCIÉES

La Mairie a tenu à remercier chaleureusement tous les bénévoles ayant offert de leur temps en confectionnant les masques pour la commune.

Les couturières ont été reçues par Alain LAFONT qui leur a remis un colis gourmand.

De la part de la population de Villefort, un grand MERCI donc à : Mmes Françoise COMMEINHES, Marie-José MARTIN, Marie-José CHERTIER, Maryse MAURIN, Caroline MAURIN, Fanny CASTAING, Anita MICHEL, Laurence LIOURE, Maryline FASY, Denise BARRIAL, Josyane PASSIEU, Marie FANTINI, Béatrice BAJAC et Isabelle DELVAL.



## ÉTAT CIVIL : NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

### NAISSANCES

**Lucas PORTANIER**, le 29 janvier

**Mathys BROQUERIE**, le 14 juin

**Violette MADERA LEMAITRE**, le 15 juillet

**Manon BREGUIBOUL**, le 10 septembre

## DÉCÈS

Ernestine JUPPEAUX, née VOLPILIERE, le 13 janvier  
Lucien ARGENSON, le 17 février  
Odette SAVANIER, née MARCY, le 21 février  
Marcelle ROBERT, née MASSEBEUF, le 18 mars  
Robert ROUVIERE, le 19 avril  
Jeanne PALPACUER, née DEBROAS, le 07 mai  
Aimé DELENNE, le 09 juin  
Michel BALDIT, le 8 juin  
Marguerite VOLPILIERE, née FRONDAT, le 26 juin  
Claude CRAYSSAC, le 30 août  
Serge RAFFO, le 05 juillet  
Jean Camille CONTE, le 05 septembre  
Julie VEZOLLES, née FABRE, le 27 septembre  
Emma FABRE, née VALENTIN, le 06 octobre  
Jean-Baptiste MICHEL, le 25 octobre 2020  
Suzanne SAMPEREZ, le 03 novembre  
Brigitte LE GUEVEL, née MOÏSEFF, le 17 novembre  
Lucien MARCHESI-GRANDY, le 22 novembre  
Marguerite SAVANIER, le 31 décembre

## **ILS SONT ARRIVÉS CETTE ANNÉE**

**M. Alain DURAND**, Place du Bosquet,  
**Mme Juliette FABRE**, route de Palhères  
**M. Elie HUGON**, Avenue des Cévennes  
**Mme Pauline LAUVERGNE**, rue Paulin Talabot  
**Mle Margaux COLENÇON**, Immeuble Le Chazalet  
**M. Quentin MANIFACIER**, Place du Portalet  
**M. Pierre MANIFACIER**, rue du Chazalet  
**Mle Amélie MOMEUX**, Place du Bosquet  
**M. Christian SAINLO**, Les Sédariès  
**M. et Mme Alexandre MORILLON**, rue de la Fonde  
**M. Raymond HERNANDEZ**, route de Mende  
**Mle Cathy MONTAGNE**, chemin de la Vignette  
**M. Tristan MASMÉJEAN et Mme Angélique LESUISSE**, rue de l'Affenadou  
**M. et Mme René DOLADILLE**, route de Mende  
**Mme Alyaa JAMAL**, au HLM Petit Paradis  
**M. et Mme Yousef SHEIKH NAJJARI**, rue du Chazalet

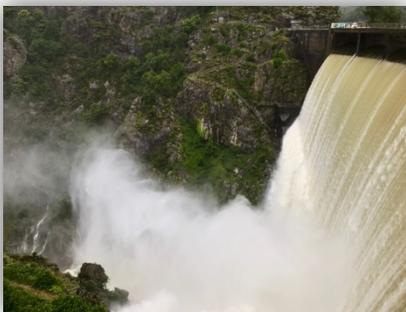
# ACTUALITÉS "À LA UNE"

## ARRIVÉE DE LA FIBRE À VILLEFORT

Le déploiement de la fibre, à l'initiative de Mme Sophie PANTEL, présidente du Conseil Départemental, a permis aux habitants de bénéficier d'un débit constant et plus rapide. Une réunion d'information sur le Très Haut Débit a eu lieu afin d'expliquer les modalités du raccordement.

## ENEDIS : FEU VERT POUR 2021

A la suite des nombreuses réclamations et doléances de la part de la mairie de Villefort, au nom des administrés, ENEDIS entreprendra début 2021, et pour une durée d'un an, des travaux pour la mise en place d'un câble souterrain entre Pied de Borne et Villefort, afin d'optimiser l'alimentation du centre du village, et ainsi réduire les dysfonctionnements que l'on connaît depuis trop longtemps dans notre secteur. ENEDIS a d'ores et déjà engagé des opérations d'élagage et de maintenance.



## ÉPISODE CÉVENOL : LA BARRAGE EN CRUE

Après une nuit et une journée de fortes pluies, ce vendredi 12 juin le lac de Villefort était en crue, et l'on a pu observer le barrage déverser ses trombes d'eau dans la rivière Chassezac.

Un spectacle toujours impressionnant et qui fait le plaisir des curieux.

## LES POMPIERS SUR TOUS LES FRONTS

Suite à l'épisode cévenol de la mi-juin, les pompiers volontaires des centres de Villefort, Château-Neuf-de Randon, du Bleyard et de Grandrieu ont été mobilisés pour nettoyer le lac très convoité à cette période.



## NOUVEAU CONSEIL À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vendredi 17 juillet a eu lieu la mise en place du nouveau conseil communautaire, composé de 38 élus représentant les 21 communes de l'intercommunalité. Jean DE LESCURE, élu Président, est accompagné dans ses fonctions par deux vice-présidents : Pascal BEAURY et Christian BRUGERON.

### L'ENSAM EN VISITE À VILLEFORT

Des élèves de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier sont venus en visite à Villefort. Cette initiative de M. Jean-Louis MAURIN (membre de l'ARDEC) a permis aux élèves de découvrir notre village et son patrimoine.

Dans le cadre de leurs études, ils ont à déterminer l'état et les besoins de la commune, et à formuler des propositions pour imaginer le Villefort de demain.

### VIGILANCE AMBROISIE

Au début de la période estivale, la Préfecture de la Lozère a demandé à la Mairie de Villefort de recruter des référents territoriaux ambroisie, afin de mettre en place au niveau local des moyens **d'information**, de **reconnaissance** et **d'intervention**, pour lutter contre la prolifération de cette plante.

Deux personnes se sont portées volontaires pour être référents territoriaux Ambroisie : MM. Alain LAFONT et Jean-Paul BEYRAND.

**Rôle du référent ambroisie** : il doit repérer la présence d'ambroisie, participer à sa surveillance et informer les personnes concernées des mesures pouvant être appliquées sur le terrain. Le référent territorial ambroisie est ainsi un acteur clé de la santé et de l'environnement de ses concitoyens.

*Les moyens d'information et de communication au niveau local :*

- Diffusion de l'information sur les sites : de la mairie, de la communauté des communes, de l'office du tourisme.
- Affichages sur les tableaux d'information dans le village.
- Distribution de flyers : caserne des sapeurs-pompiers, gendarmerie, centres de soins, cabinet médical, cabinet d'infirmiers, pharmacie, maison médicale, établissements scolaires, également auprès des commerçants, ...

**Identification** : vous pouvez l'identifier grâce à l'application **pl@ntnet**

*Descriptif de l'ambroisie* : l'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante dont le pollen est très allergisant. C'est pourquoi il convient de l'éradiquer. Elle est à l'origine de nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen à partir du mois d'août jusqu'en octobre. C'est une plante annuelle qui s'étale en forme de buisson, sa tige est velue et rougeâtre, ses feuilles profondément découpées, et ses fleurs en épis dressés sont vert-jaune.



À ne pas la confondre avec l'armoise :

**L'AMBROISIE** *une plante dangereuse pour la santé*  
*Quelques signes particuliers*



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

*Risques de confusion*



**ARMOISE COMMUNE**

- face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



**ARMOISE ANNUELLE**

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse

*Son aspect aux différents stades*





**PLANTULE**                      **CROISSANCE**                      **FLORAISON**

**Vous l'avez reconnue : détruisez-la !**

*Pour en savoir plus : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)*

Edité par la DRASS et les DBASS de la Région Rhône-Alpes

**Signalement** : il existe une plateforme de gestion des signalements : [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr), téléphone : 09.72.37.68.88, courriel : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr), réseau de surveillance aérobiologique qui offre la possibilité de recevoir chaque semaine par e-mail les prévisions du risque allergique du département de votre choix.

Mail : [rnsa@rnsa.fr](mailto:rnsa@rnsa.fr), ou tel : 04.74.26.19.48, la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles : [am.ducasse@fredonoccitanie.com](mailto:am.ducasse@fredonoccitanie.com).

L'application **Signalement Ambrosie** est téléchargeable sur le téléphone portable. Une photo permet aux référents de faire un premier diagnostic, et de valider les signalements effectués par les citoyens.

Moyens de destruction de l'ambrosie : l'arrachage des pieds, c'est l'affaire de tous.

1. Avant le mois d'août, l'arrachage se fait facilement, la plante est annuelle et faiblement enracinée et c'est de loin la solution la meilleure. En effet une fauche nécessite obligatoirement plusieurs passages, car la plante recèpe.

Il est conseillé de mettre des gants car la plante peut être urticante pour certaines personnes.

2. Lors de la pollinisation d'août jusqu'en octobre, il est impératif de se protéger des pollens allergènes : gants, lunettes, masques respiratoires de protection, vêtements couvrants et jetables.
3. Une fois arrachée, il faut laisser la plante sécher sur place et éviter de la transporter.

L'ambrosie est un problème de santé public, nous sommes tous concernés, il est donc important que l'ensemble de la population se mobilise pour éradiquer ce fléau. Chaque personne intervenant sur le terrain contribuera à faire stopper le développement intensif de cette plante invasive et nuisible pour la santé.

### ALERTE CANICULE

Comme tous les ans la Préfecture a fait parvenir à la mairie, une directive concernant le plan départemental de gestion canicule. Différents moyens de diffusion de cette information sont mis en place : Informatique (sur le site, de la mairie, de la communauté des communes, de l'office du tourisme), affichage des recommandations pour se protéger de la canicule (sur les tableaux d'affichages de la mairie, les centres de soins, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, les commerçants, ...

La **COVID-19** ayant déclenché une dégradation de la situation sanitaire, une **attention** toute particulière a été portée auprès des personnes vivant isolées à leur domicile.

Un contact téléphonique a été mis en place depuis la mairie, afin de s'assurer que ces personnes avaient reçu l'information concernant le plan canicule. Cette prise de contact a permis :

- De leur rappeler les consignes de préventions pour lutter contre la canicule.
- De faire parvenir à leur domicile, si elles le souhaitent, le document édité par santé publique France "attention canicule"



## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



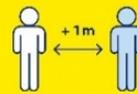
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

# PHOTOS INSOLITES

Saurez-vous reconnaître où ont été prises ces photos ?



# INFORMATIONS ET NUMÉROS UTILES

Cabinet Infirmier : 04 66 46 87 74

Dentiste : Dominique MARTIN – 04 66 46 80 21

Docteurs : Sylvie MAURIN et Laure MAURIN – 04 66 46 68 54

Maison de Retraite EHPAD : 04 66 46 80 60

Kinésithérapeute : Patric MOLOCE – 04 66 46 80 81

Pharmacie : Sophie HÉRAUD – 04 66 46 85 15

ADMR : 04 66 46 35 38 – permanence le jeudi

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

LA POSTE : 04 66 46 80 45

Office de Tourisme : 04 66 46 87 30

SNCF : 04 66 46 80 03

Trésorerie de Langogne : 04 66 69 01 59

## MAIRIE :

- \* Ouverte au public **du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mardi et vendredi après-midi**
- \* Passeport et Carte Nationale d'Identité **sur rendez-vous uniquement**, le mercredi et vendredi matin
- \* site internet de la Mairie : [www.mairievillefort.com](http://www.mairievillefort.com)
- \* pour nous contacter : tél. 04 66 46 80 26 – mail. [mairie.villefort@wanadoo.fr](mailto:mairie.villefort@wanadoo.fr)

## DÉCHETTERIE :

- \* contact : 04 66 46 69 85
- \* Ouverte au public le **mercredi et samedi matin de 9h à 12h**

Le ramassage des encombrants est prévu le 1er et le 3ème mercredi du mois

**Communauté de Communes** : 04 66 46 69 85

**Micro-crèche "Les Petits Loups"** : 04 66 46 68 67

**École** : 04 66 46 81 00

**Collège** : 04 66 46 80 27

# 2021

## Calendrier

### Janvier 01

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### Février 02

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

### Mars 03

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### Avril 04

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

### Mai 05

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Juin 06

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### Juillet 07

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### Août 08

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### Septembre 09

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### Octobre 10

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### Novembre 11

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### Décembre 12

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

